

71<sup>EME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES  
(New York, 13 septembre - 23 décembre 2016)

Sommet des dirigeants sur les réfugiés.

\*\*\*\*\*

DECLARATION DE S.E.M. PAUL BIYA,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

*New York, le 20 septembre 2016*

Monsieur le Président des Etats-Unis d'Amérique,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,  
Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit tout d'abord permis de joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé pour remercier le Président Barack Obama et le Secrétaire Général Ban Ki-moon d'avoir pris l'heureuse initiative de ce sommet.

La question des réfugiés, nous le savons tous, est l'un des défis majeurs de notre siècle. Je ne reviendrai pas sur les statistiques qui ont été citées ici, qui démontrent que le problème est sérieux. Face à l'ampleur de cette tragédie humaine qui interpelle notre conscience collective, nous avons une responsabilité historique : celle d'agir. Mon pays n'entend pas s'y dérober.

Mesdames, Messieurs,

Le Cameroun, héritier d'une tradition d'hospitalité et de solidarité, est une terre d'accueil. En raison de sa stabilité, il représente pour les nombreuses populations en quête de paix, un refuge assuré.

Mon pays abrite à ce jour plus de 350.000 réfugiés de différentes nationalités. Face à cet afflux, mon gouvernement a pris des dispositions pour leur offrir des conditions de vie décentes. Ces dernières années, des camps de réfugiés ont été créés, en coopération avec le HCR, pour accueillir les réfugiés nigériens fuyant les exactions de la secte Boko Haram et centrafricains, confrontés à l'instabilité politique de leur pays. A titre d'exemple, le seul camp de Minawao abrite plus de 80.000 réfugiés nigériens.

Dans ces lieux d'accueil, les réfugiés bénéficient de l'accès aux services sociaux de base accordés par l'Etat camerounais, les pays amis, le Haut-Commissariat aux Réfugiés et les organisations humanitaires. Des facilités sont proposées notamment dans le secteur de l'éducation, à tous les niveaux d'enseignement.

Au plan de la santé, le gouvernement camerounais a signé récemment une convention-cadre avec le HCR sur la prise en charge conjointe des réfugiés dans nos hôpitaux nationaux.

En matière de protection, des mesures ont été prises pour la délivrance de cartes d'identité sécurisées aux personnes éligibles au statut de réfugiés.

En dépit de la charge financière importante que ces dispositions représentent, nous entendons poursuivre et renforcer ces aides, aussi bien au profit des réfugiés que des centaines de milliers de déplacés de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun qui ont fui aussi les exactions de l'organisation terroriste Boko Haram.

C'est le lieu pour moi de lancer un appel pour un soutien accru de la communauté internationale aux pays, qui comme le Cameroun, ont accueilli des centaines de milliers de réfugiés sur leur territoire.

J'appelle également l'attention des hautes personnalités présentes sur la situation des zones de mon pays ravagées par le terrorisme. Leur reconstruction nécessitera la mise en œuvre de moyens considérables. La réinstallation des populations concernées est à ce prix.

Je voudrais conclure par des remerciements.

Je voudrais remercier, très sincèrement, tous les pays amis pour la constance de leur soutien à notre lutte contre le terrorisme.

Nous les remercions ainsi que les Organisations Internationales et la société civile. Nous apprécions particulièrement, leur appui à notre détermination à offrir, aux populations en détresse, des conditions d'accueil et de séjour humainement dignes, et à leurs enfants l'accès à l'éducation.

Je vous remercie.